

Eure

Éducation. Parcoursup non admis par les lycéens

LA DÉPÊCHE | vendredi 25 mai 2018

241 mots



Mardi des lycéens d'Évreux ont rejoint la manifestation de la fonction publique pour dénoncer le nouveau système d'admission aux études supérieures.

Le nouveau système d'accès aux études supérieures, Parcoursup, est loin de faire l'unanimité à Évreux, comme un peu partout en France. Le dispositif qui a remplacé le tant décrié, admission postbac (APB) semble avoir déjà montré ses limites.

« **Tout le monde est un peu perdu**, commente Antoine Meunier, représentant de l'Union nationale lycéenne (UNL) à Évreux. **Et même lorsque l'on a obtenu l'affectation que l'on souhaitait on ne peut s'empêcher de penser aux copains et à tous ceux qui ne sont pas dans ce cas. Il semble que les plus concernés par les refus soient les lycéens en bac pro ou technologiques** ».

Le verdict est tombé mardi 22 mai dans la soirée. Trois cas de figure : oui, oui si, et en attente, pour réponse aux vœux des lycéens. Sur l'ensemble du territoire national, quelque 436 000 candidats aux différents baccalauréats ont obtenu au moins une affectation pour la rentrée prochaine. Les titulaires de ce premier sésame, reste le bac à obtenir, représentent un peu plus de la moitié des inscrits sur Parcoursup. Ils disposent d'une semaine pour confirmer leur affectation. Quant aux autres, ils sont tributaires du choix des premiers. Ils devront donc patienter encore quelques jours alors que les premières épreuves du baccalauréat 2018, les oraux, ont commencé.

G.M.